

02 déc 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 2 décembre 2005

## Loterie Nationale

Plan de distribution des bénéfices pour les projets de lutte contre la pauvreté

Plan de distribution des bénéfices pour les projets de lutte contre la pauvreté

Sur proposition de Mme Freya Van den Bossche, Ministre du Budget et de la Protection de la Consommation, et de MM. Christian Dupont, Ministre de l'Intégration sociale, et Bruno Tuybens, Secrétaire d'Etat aux Entreprises publiques, le Conseil des Ministres a approuvé la distribution des bénéfices de la Loterie Nationale dans le cadre des projets de lutte contre la pauvreté pour la deuxième tranche de l'exercice 2005. La liste des projets proposés a été avisée par la Cellule pauvreté du SPP Intégration sociale. Les Ministres des Régions et des Communautés concernées compétentes pour la lutte contre la pauvreté ont été associés. Les moyens affectés et octroyés aux promoteurs des Régions et Communautés tiennent compte du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale enregistrés. Pour cette deuxième tranche 2005, cela représente une subvention totale de 904.377 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe